

MAIRIE DE VERREY SOUS SALMAISE

"La CNIL a été informée par Viamedis et Almerys de l'attaque informatique dont ils ont été victimes fin janvier. Ces opérateurs, qui assurent la gestion du tiers payant des complémentaires santé, ont vu les données nécessaires à leurs missions être compromises lors de cette violation.

*Au total, cette fuite de données concerne plus de **33 millions de personnes**. Les données concernées sont, pour les assurés et leur famille, l'état civil, la date de naissance et le numéro de sécurité sociale, le nom de l'assureur santé ainsi que les garanties du contrat souscrit. " - (Source : CNIL)*

Voici quelques conseils à appliquer suite à ce vol de données:

1. Changez immédiatement les mots de passe de vos comptes : Assurez-vous de créer des mots de passe forts et uniques pour chaque compte en ligne. Évitez d'utiliser des informations personnelles facilement reconnaissables.
2. Surveillez vos comptes bancaires : Gardez un œil sur vos relevés bancaires et vos comptes en ligne pour détecter toute activité suspecte. Signalez tout problème à votre fournisseur de services dès que possible.
3. Méfiez-vous des emails et des appels suspects : Ne cliquez pas sur des liens ou ne fournissez pas d'informations personnelles en réponse à des communications non sollicitées. Les fraudeurs pourraient tenter de profiter de cette situation pour obtenir davantage d'informations. Soyez très vigilant lors de sollicitation inhabituelles
4. Utilisez des outils de protection supplémentaires : Envisagez d'activer l'authentification à deux facteurs pour renforcer la sécurité de vos comptes en ligne.
5. Comme d'habitude, parlez-en autour de vous et relayez largement cette information.

Source :

Adjudant Fabrice COURBEZ

Référent sûreté - Référent cyber

Groupement de gendarmerie départementale de la Côte-d'Or

Cellule Prévention Technique de la Malveillance